



BLOC AUTONOME D'ECLAIRAGE DE SECURITE (BAES)
CrystalWay 45 ADR CGLine+
Catégorie: Appareils électriques autonomes de sécurité (AEAS)

Informations Générales

Identification des produits

Unité fonctionnelle:

Faciliter l'évacuation du public vers l'extérieur en assurant un éclairage minimum pendant une durée minimum, en cas de disparition de l'alimentation électrique. Cette fonction est assurée pendant 10 ans par son alimentation autonome.

Produits couverts :

CrystalWay 45 ADR CGLine+ (LUM17102), CrystalWay 45 DBR CGLine+ (LUM17118), CrystalWay 8 ADR CGLine+ (LUM17106)

Description technique:

LUM17102; LUM17118: Bloc autonome d'évacuation SATI ADRESSABLE IP42 IK04. Eclairage dans la tranche avec strip de LEDs intégré. Flux assigné 45 lms minimum, durée assignée 1 heure, technologies ADR et CGLine+.

LUM17106: Bloc autonome habitation SATI ADRESSABLE IP42 IK04. Eclairage dans la tranche avec strip de LEDs intégré. Flux assigné 8 lms minimum, durée assignée 5 heure, technologies ADR et CGLine+.

Gamme de produits

Produit de référence:

CrystalWay 45 ADR CGLine+

LUM17102

Information sur l'entreprise

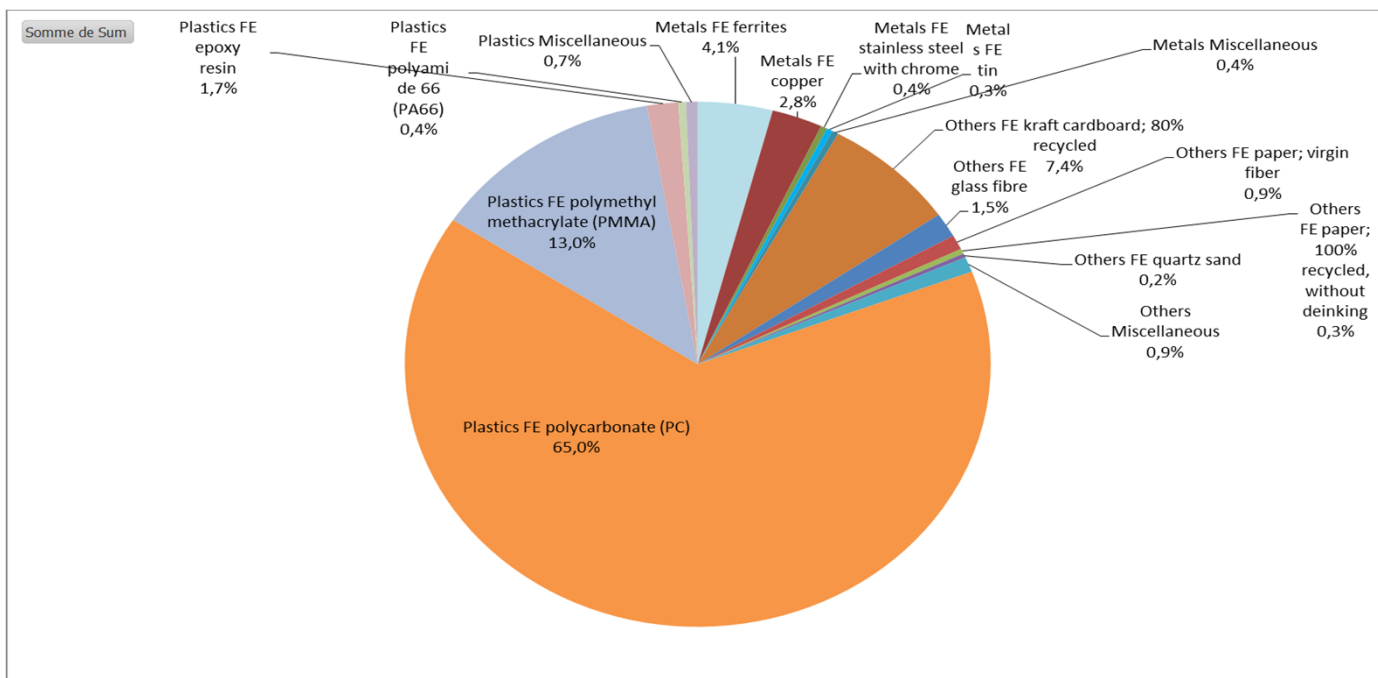
Eaton
PELLISSIER Géraud
geraudpellissier@eaton.com
Tél. 0473674049
Rue Beethoven
Zac de la Graviere B.P. 184
63204 RIOM

Matériaux et Substances

Flux de référence

Masse totale du flux de référence: 0,539 Kg Incluant l'emballage

Matériaux constitutifs



Substances dangereuses

Le produit de référence ne contient pas de substance interdite par les réglementations en vigueur lors de sa mise sur le marché. Plus particulièrement, il n'inclut ni substance visée par la directive RoHS (2002/95/CE et sa révision 2011/65/CE), ni substance ou préparation de la liste candidate à autorisation du règlement REACH au 19/12/2012.

Informations environnementales additionnelles

Production

Le produit de référence est issu de sites ayant reçus la certification ISO14001 et ISO9001. Engagement à privilégier le choix de matériaux recyclés : polycarbonate, aluminium et emballages en carton.

Distribution

Les produits du Groupe sont distribués à partir de centres de logistique implantés pour optimiser les transports. Ainsi le produit de référence est transporté sur une distance moyenne de 450 km, essentiellement par transport routier, représentative d'une commercialisation en France.

Respect de la directive européenne 94/62/CE relative aux emballages et aux déchets d'emballages. Eaton s'est engagé à réduire au mieux le poids et le volume des produits et des emballages.

Installation

Les éléments d'installation non livrés avec le produit ne sont pas pris en compte.

Utilisation

Durée de vie : 10 ans

Modèle énergétique : français

Normes applicables selon les produits : NF EN 60 598.1 ; NF EN 60 598.2.22 ; NF C 71 800 ; NF C 71 801 ; NF C 71 820 ; NF C 71 805; NF EN 62034

Entretien et maintenance:

S'effectue en remplaçant les pièces défectueuses: 1 batterie LITHIUM-ION 1X3,6V 0,6AH AA FC PANASONIC - réf LUM10568

Consommables:

Pas de consommable nécessaire à l'utilisation de ce type de produit.

Fin de vie

Eaton met à disposition de ses clients des solutions de recyclage de ses produits en fin de vie, notamment pour les déchets dangereux tels que les batteries, les tubes fluorescents et les équipements électriques et électroniques.

Taux de recyclabilité:

76,17%

Le potentiel de recyclabilité des produits a été évalué grâce à la "Méthode de calcul de recyclabilité et de valorisation Eco'DEEE". (version V1, 20 Sep. 2008 présenté à l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie - ADEME".

Impacts Environnementaux

Méthodologie de l'analyse du cycle de vie

Le calcul des impacts environnementaux résulte d'une Analyse de Cycle de Vie du produit en accord avec les normes ISO 14040 et ISO 14044.

L'évaluation environnementale, suivant les normes de la série ISO 14040, porte sur l'ensemble du cycle de vie du produit, c'est-à-dire "du berceau à la tombe" incluant les phases du cycle de vie suivantes: production, distribution, installation, utilisation et fin de vie. Elle prend en compte les entrants et les sortants de celui-ci afin de déterminer les impacts environnementaux. Ils sont calculés avec le logiciel EIME (Environmental Information & Management Explorer).

Phase de production:

Emballage unitaire pris en compte. Conformément aux règles du programme "PEP ecopassport" l'ensemble des transports nécessaires à la réalisation du produit de référence, y compris ses matériaux et composants, ont été pris en compte.

Phase de distribution:

Transport entre le dernier centre de distribution du groupe et une livraison moyenne sur la zone de commercialisation.

Phase d'installation:

Les éléments d'installation non livrés avec le produit ne sont pas pris en compte.

Phase d'utilisation:

Durée de vie: 10 ans.

La consommation énergétique est calculée comme suit:

Mode actif 0,5W pendant 100% du temps.

Le scénario utilisé est en accord avec le PSR-0007-ed1-FR-2013 04 09 du programme PEP ecopassport.

Entretien et maintenance:

S'effectue en remplaçant les pièces défectueuses: 1 batterie LITHIUM-ION 1X3,6V 0,6AH AA FC PANASONIC - réf LUM10568

Consommables:

Pas de consommable nécessaire à l'utilisation de ce type de produit.

Phase de fin de vie:

Les déchets dangereux tels que batteries, les tubes fluorescents et les équipements électriques et électroniques doivent être orientés vers des filières de traitement adaptées.

Indicateurs Environnementaux

		CrystalWay 45 ADR CGLine+ (LUM17102)					
Indicateurs	Unité	Total	Production	Distribution	Installation	Utilisation	Fin de Vie
Epuisement des ressources naturelles	Y-1	2.17E-14	2.15E-14	1.62E-18	0	2.38E-16	5.53E-19
Consommation d'énergie	MJ	6.86E+02	1.19E+02	1.11E+00	0	5.66E+02	4.06E-01
Consommation d'eau	dm3	1.14E+02	4.10E+01	8.21E-03	0	7.24E+01	3.85E-02
Réchauffement climatique	g CO2 eq	1,35E+04	7,01E+03	7,91E+01	0	6,38E+03	3,21E+01
Epuisement de la couche d'ozone	g CFC-11 eq	1.40E-02	9.95E-04	1.50E-07	0	1.30E-02	2.27E-05
Toxicité de l'air	m3	2,16E+06	1,25E+06	2,29E+04	0	8,78E+05	6,05E+03
Création d'ozone photochimique	g C2H4 eq	2.72E+00	2.19E+00	1.93E-02	0	4.82E-01	2.79E-02
Acidification de l'air	g H+ eq	1.65E+00	9.36E-01	1.54E-02	0	6.95E-01	4.09E-03
Toxicité de l'eau	m3	1.19E+01	2.77E+00	3.38E-02	0	9.08E+00	4.48E-03
Eutrophisation de l'eau	g PO4 eq	1.04E+00	8.90E-01	1.47E-04	0	1.46E-01	5.34E-04
Production de déchets dangereux	kg	5.83E-02	5.73E-02	9.79E-08	0	9.88E-04	1.19E-05

Règle de rédaction : PCR-ed2.1-FR-2012 12 11 complété avec PSR-0007-ed1-FR-2013 04 09	
Date d'édition : 10/09/2015	Durée de validité : 4 ans
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025:2006. Vérification Interne	
Conforme à la norme ISO 14025:2006 déclarations environnementales de type III	
La revue critique du PCR a été conduite par un panel d'experts présidé par J. Chevalier (CSTB)	
Les éléments du présent PEP ne peuvent pas être comparés avec les éléments issus d'un autre programme.	

L'Analyse du Cycle de Vie a été conduite avec le logiciel EIME:
Avec sa base de données version:

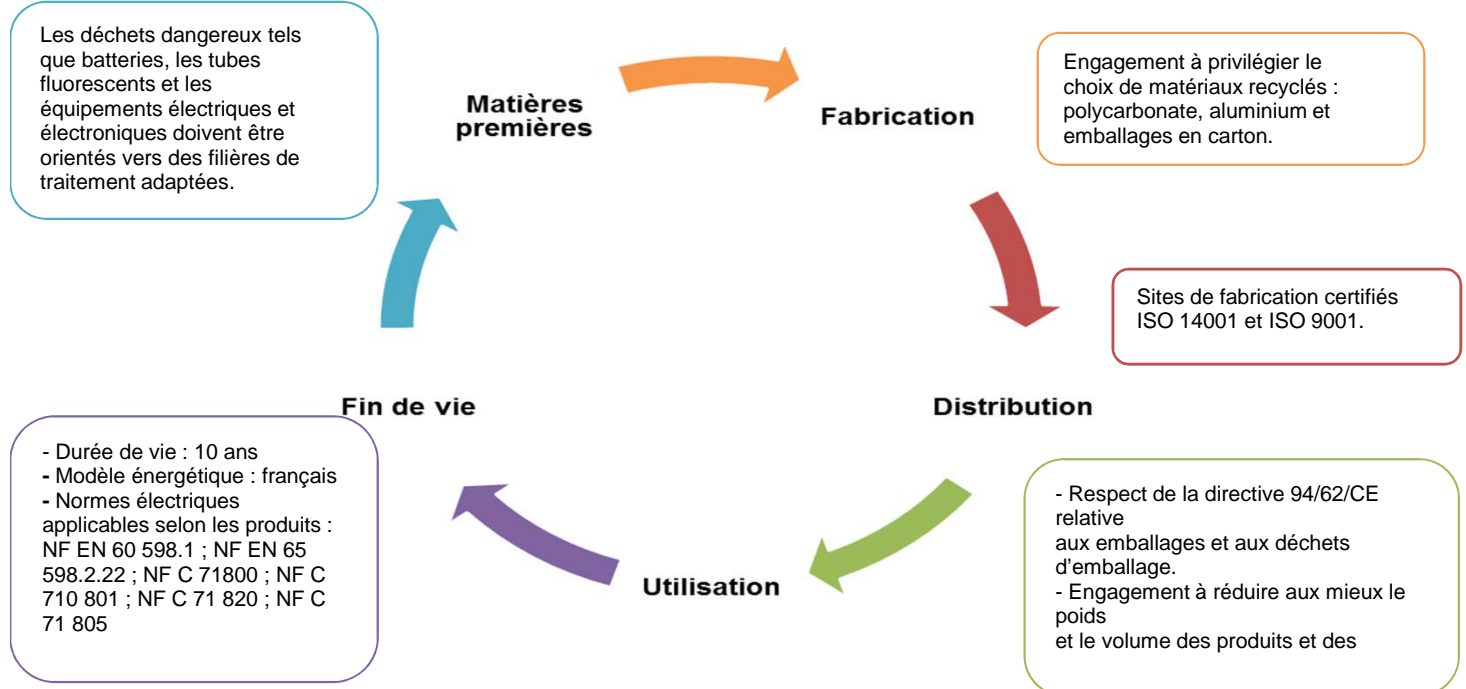
5.5.0.4
CODDE-2014-04

Profil Environnemental Produit (P.E.P) Guide d'accompagnement

Le P.E.P. est une carte d'identité environnementale qui présente les principaux impacts du produit sur l'Environnement. Cet outil d'aide à la décision permet de comparer les produits afin de privilégier les plus respectueux de l'environnement.

Cycle de vie du produit

L'évaluation environnementale, suivant les normes de la série ISO 14 040, porte sur l'ensemble du cycle de vie du produit, c'est-à-dire du « du berceau à la tombe ». Elle prend en compte les entrants et les sortants de celui-ci afin de déterminer les impacts environnementaux. Ils sont calculés avec le logiciel EIME (Environmental Information & Management Explorer).



Glossaire

- **Consommation d'eau** : Exprime en décimètre cubes (dm³), la consommation totale d'eau pour tout le cycle de vie du produit.
- **Contribution à l'appauvrissement de la couche d'ozone** : Exprime en grammes équivalents de chlorofluorocarbone (CFC11), les substances halogénées contribuant à la disparition de la couche d'ozone stratosphérique, libérées pendant toutes les phases du cycle de vie du produit.
- **Contribution à la toxicité de l'air** : Exprime en mètre cubes (m³), les substances contribuant à la toxicité de l'air, libérées pendant toutes les phases du cycle de vie du produit.
- **Contribution à la toxicité de l'eau** : Exprime en mètre cubes (m³), le total des substances contribuant à la toxicité de l'eau, libérées pendant toutes les phases du cycle de vie du produit.
- **Contribution à l'effet de serre** : Exprime en grammes équivalents de dioxyde de carbone (CO₂), les gaz à effet de serre libérés pendant toutes les phases du cycle de vie du produit. (Principe d'équivalence : Les coefficients d'équivalence permettent de comparer dans une unité commune des quantités de natures diverses. 1 g de CO₂ = 1 g~(équivalent)CO₂ ; 1 g de méthane (CH₄) = 64 g~(équivalent) CO₂).
- **EIME** : Logiciel de modélisation des impacts environnementaux d'un produit basé sur la méthodologie de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV).
- **Énergie totale consommée** : Exprime en mégajoules (MJ), la consommation totale d'énergie pour tout le cycle de vie du produit.
- **Eutrophisation de l'eau** : Exprime en grammes équivalents d'ion phosphate (PO₄³⁻), les substances contribuant à l'enrichissement en éléments nutritifs des effluents pendant toutes les phases du cycle de vie du produit.
- **Formation d'ozone troposphérique** : Exprime en grammes équivalents d'éthylène ou éthène (C₂H₄), les Composés Organiques Volatils (COVs) contribuant à la formation d'ozone troposphérique, libérés pendant toutes les phases du cycle de vie du produit. **Impacts environnementaux** : Modifications qualitatives ou quantitatives des ressources qui nous entourent.
- **Potentiel d'acidification de l'air** : Exprime en grammes équivalents de proton (H⁺), le potentiel d'acidification de l'air causé par la libération de certains gaz dans l'atmosphère.
- **Production de déchets dangereux** : Exprime en kilogrammes (kg), la masse de déchets dangereux ultimes produite sur l'ensemble du cycle de vie du produit.
- **Potentiel de recyclage** : Pourcentage de la masse d'un produit ou de son emballage pouvant être réinjecté dans un circuit de fabrication du même produit ou d'un autre produit.